

Collectif Droits de l'Homme Romeurope Ile-de-France

ASAV (*Association pour l'accueil des voyageurs*) – **ASET 93 et 95** (*Aide à la scolarisation des enfants tsiganes*)

– **ASEFRR** (*Association de Solidarité en Essonne aux familles roumaines et rroms*) –

CCFD- Terre solidaire – **ECODROM** - **FNASAT-Gens du voyage** – **Habitat Cité** – **Hors la Rue** – **LA CIMADE** (*Comité intermouvements auprès des évacués*) – **LDH** (*Ligue des Droits de l'Homme*) – **MDM** (*Médecins du Monde*) - **MRAP** (*Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples*) – **PU-AMI** - **Romeurope Val-de-Marne** – **Secours catholique (Caritas France)**

Et le Collectif Roms 92 sud, le Collectif de soutien aux familles rroms de Roumanie (95), le Collectif Romyvelines (78), le Collectif Romeurope 77, Collectif Romeurope de Noisy le Grand (93), Collectif de soutien aux Roms de Val Maubuée (77).



Monsieur Jean Daubigny
Préfet de la région Ile de France
5 rue Leblanc
75911 Paris Cedex 15

Paris le 17 décembre 2013

Monsieur le Préfet de la Région Ile de France,

Depuis les premiers froids, selon les informations collectées par les membres du Collectif Romeurope Ile de France, plus de 1700 personnes auraient été évacuées de leurs lieux de vie sur l'ensemble du territoire francilien. Des familles avec des enfants en bas âge et des nourrissons ont ainsi été jetées à la rue sans proposition de logement adapté et systématique. En Seine-Saint-Denis (Noisy le Grand, La Courneuve, Saint Ouen), en Seine et Marne (Champ sur Marne), dans le Val d'Oise (Sarcelles) ou en Essonne (Corbeil-Essonnes, Ris-Orangis, Lisses), les situations se reproduisent, précarisant davantage ces familles contraintes à l'errance. A Paris, les familles avec enfants en errance, sont de plus en plus nombreuses.

Cette situation est la conséquence d'une politique indigne et inefficace qui se répète depuis vingt ans en obligeant les plus pauvres à résider dans des lieux à l'écart des regards, aux abords de nos villes ou dans des quartiers délaissés. Cette ségrégation spatiale les éloigne de tous les dispositifs de droit commun.

La plupart sont des ressortissants européens qui auront, le 1^{er} janvier 2014, enfin la possibilité d'accéder au marché du travail français comme tous les autres citoyens européens, mais qui n'ont pas à ce jour un plein et effectif accès à leurs droits.

Ces personnes contraintes de vivre en bidonvilles, dans des squats et même sur les trottoirs, en Ile de France plus qu'ailleurs, sont confrontées dans toutes leurs démarches d'accès aux droits à des obstacles récurrents posés par les administrations :

- Refus de domiciliation auprès des Centres communaux d'action sociale qui rend impossible l'ouverture de nombreux droits sociaux ;
- Refus de scolarisation, délais d'affectation extrêmement longs, conditions d'accès particulièrement contraignantes... ;
- Demande de démarches ou de documents supplémentaires pour pouvoir obtenir l'Aide médicale d'Etat ;
- Refus d'attribution de l'aide juridictionnelle...

La liste est malheureusement longue.

Monsieur le Préfet de Région, nous exigeons que la circulaire du 26 août 2012 soit réellement appliquée en totalité y compris dans son volet préventif, mais plus encore que les lois de notre

Collectif Droits de l'Homme Romeurope Ile de France

République soient pleinement et entièrement respectées, et d'abord par ceux qui ont la charge de les mettre en œuvre.

Nous alertons sur l'urgence de la mise en place des mesures de protection et de mise à l'abri des plus précaires particulièrement lorsque les températures sont les plus basses, sur la base de vos propres obligations. Nous vous demandons également que la trêve hivernale soit requise vis-à-vis de ces populations.

Nous appelons à la réalisation d'un espace de réelle concertation avec tous les acteurs concernés, comme cela est prévu dans la circulaire d'août 2012, afin de co-construire des solutions pour la prise en charge immédiate de ces familles et pour rendre possible leur accès aux dispositifs de droit commun.

La mobilisation des services de l'Etat concernés et des collectivités territoriales doit être facilitée et pilotée au niveau régional. Les organisations membres du Collectif Romeurope Ile de France réclament une action d'envergure et urgente en ce sens. Une réunion avec l'ensemble des acteurs à l'échelle régionale doit être organisée rapidement.

Dans l'attente d'une rencontre prochaine, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

Le Collectif Droits de l'Homme Romeurope Ile de France

Copie à :

- *Monsieur Jérôme NORMAND, Directeur de projet campements illicites, Préfecture de Région Ile-de-France*
- *Monsieur Jean-Paul HUCHON, Président de la Région Ile-de-France*